



## Le D-U-N-S® Number existe déjà ! Que faire !

Vous avez saisi un numéro DUNS® dans le formulaire de présentation de votre entreprise, est l'application vous a répondu que ce numéro est existant.

Le numéro saisi est connu de notre Base fournisseurs, et est déjà attaché à une fiche fournisseur. Suivez les étapes ci-dessous afin de vous aider dans votre démarche.

1. Vérifiez le numéro de DUNS® saisi :  
Si le numéro saisi est bien celui donné par Dun & Bradstreet passez à l'étape 2 de ce document, sinon ressaisissez le bon numéro DUNS® dans le formulaire et continuez la procédure.
2. Une fiche fournisseur est déjà enregistrée avec ce numéro DUNS®, une personne de votre entreprise a déjà effectuée cette démarche. Il est possible aussi que cette fiche fournisseur possède son code de référencement (COFOR).  
Nous vous invitons à prendre contact avec les personnes de votre société susceptibles de travailler avec le Groupe STELLANTIS (service comptable, service commercial, ...), afin qu'il vous renseigne sur l'état des échanges informatisés entre nos deux entreprises, et de connaître le code COFOR (code de référencement).

Plusieurs cas sont possibles en fonction des réponses :

- a. Votre société ne possède pas de COFOR (pas encore été référencé) :  
Vous n'avez rien à faire, c'est l'acheteur qui prendra la décision de vous référencer si son besoin le nécessite, il prendra contact avec votre entreprise et vous donnera le code COFOR.  
Dans le cas contraire votre fiche fournisseur sera détruite (au bout de 8 mois après la saisie complète de la fiche).
- b. Votre société possède un COFOR et aucun accès à nos systèmes sont existants ou connus :  
Vous devez dans ce cas retourner sur le Portail B2B du Groupe STELLANTIS et cliquez sur le menu « Obtenir un accès ». Lisez attentivement le contenu de ce menu et effectuez les démarches demandées.
- c. Votre société possède un COFOR et des accès sont existants :  
Une personne au sein de votre entreprise, nommée par votre représentant légal, est l'administrateur (ASL TIERS) des accès aux systèmes d'informations du Groupe STELLANTIS. Prenez contact avec lui afin qu'il effectue les démarches pour vous donner les accès dont vous avez besoin.